

Procès-verbal des délibérations du Bureau syndical			
Séance du jeudi 23 janvier 2025 à 16h		N° Délibération	DBS-2025-I-01
Convocation 16/01/2025	CAIRE - Haguenau	PJ	-

Présents	13	Mme Marie-Odile BECKER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Paul HEINTZ, M. Roger ISEL, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Hubert WALTER et M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	17	

Excusés	4	M. Patrice HILT, M. Jean-Lucien NETZER, M. Denis RIEDINGER et Mme Sylvie ROEHLLY
----------------	----------	--

ORDRE DU JOUR

DBS 2025-I-01

Défi mobilité « J'y vais ! » - Edition 2025

Séance du jeudi 23 janvier 2025 à 16h

Espace CAIRE à Haguenau

Délibération DBS n°2025-I-01 : Défi mobilité « J’y vais ! » - Edition 2025

Rapport présenté par Mme Marie-Odile BECKER, Vice-Présidente.

La mobilité durable est un des axes forts du plan-climat-air-énergie territorial (PCAET) de l’Alsace du Nord. Une action de sensibilisation à l’écomobilité et de mobilisation des acteurs du territoire est inscrite dans « l’axe 1. Vers un territoire plus sobre - orientation 1.3 Se déplacer autrement ».

Au titre des actions de sensibilisation tendant au changement des comportements pour passer de la voiture individuelle à des modes de déplacement alternatifs plus vertueux sur le plan environnemental (marche, vélo, transports collectifs, covoiturage...), le défi « AU BOULOT J’Y VAIS AUTREMENT » et sa déclinaison scolaire « A L’ÉCOLE J’Y VAIS AUTREMENT » connaissent une participation grandissante au fil des années. 39 collectivités et territoires partenaires du Grand Est y ont participé en 2024.

L’organisation et les outils d’animation et de communication du défi sont, chaque année, mutualisés pour les collectivités et territoires participants. En 2023, l’ADEME s’est engagée pour 3 ans à soutenir financièrement l’organisation du défi et a missionné l’association INITIATIVES DURABLES pour coordonner, organiser et animer le défi et ses déclinaisons à l’échelle du Grand Est. Le reste du cofinancement est assuré par les territoires partenaires.

Le PETR a repris et poursuivi la participation de l’Alsace du Nord au défi depuis 2020. 37 employeurs de l’Alsace du Nord ont participé à l’édition 2024 pour un total de 880 salariés participants et 180 000 km alternatifs parcourus. 15 établissements scolaires ont également participé au défi.

Cette nouvelle édition du défi aura lieu du 1^{er} au 31 mai 2025. Il est proposé que le PETR poursuive son engagement et soit l’une des structures de mise en œuvre de l’édition 2025 du Défi « AU BOULOT, J’Y VAIS AUTREMENT » et sa déclinaison scolaire et qu’il conclue pour 2025, comme les autres territoires partenaires, une convention de partenariat avec l’association INITIATIVES DURABLES, sur la base d’une contribution forfaitaire de 1 500 euros comme participation aux frais mutualisés d’organisation du défi, correspondant à la catégorie des territoires incluant une communauté d’agglomération.

Le budget prévisionnel 2025 de l’action pour le PETR de l’Alsace du Nord est de 5 000 €, comprenant la contribution forfaitaire à l’association INITIATIVES DURABLES, l’achat complémentaire de goodies et des événements d’animation locale.

Séance du jeudi 23 janvier 2025 à 16h

Espace CAIRE à Haguenau

Délibération DBS n°2025-I-01 : Défi mobilité « J'y vais ! » - Edition 2025 (suite)

DECISION

Le Bureau syndical,

Sur la proposition du rapporteur,

Vu la délibération du Comité syndical n°2019-II-03, en date du 11 avril 2019, engageant l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord,

Vu la délibération n° CS 2022-III-03 du 14 mai 2022 approuvant le PCAET de l'Alsace du Nord,

Vu la délibération BS n°2020-II-01 du bureau syndical en date du 02 avril 2020 proposant que le PETR de l'Alsace du Nord soit l'une des structures de mise en œuvre du Défi « Au boulot, j'y vais autrement »,

Considérant la participation continue du PETR de l'Alsace du Nord au Défi « Au boulot, j'y vais autrement », sa déclinaison scolaire depuis 2020 et la participation importante des employeurs et établissements scolaires de son territoire,

Considérant que cette action s'inscrit dans l'axe « vers un territoire plus sobre » et l'orientation « se déplacer autrement » du PCAET,

A l'unanimité,

Décide la participation du PETR à l'édition 2025 du défi « J'Y VAIS ! ».

Autorise le Président, ou la Vice-Présidente par délégation, à signer avec l'association INITIATIVES DURABLES une convention de partenariat pour l'organisation, la coordination et l'animation mutualisée du défi à l'échelle du Grand Est, avec une contribution financière du PETR de l'Alsace du Nord à hauteur de 1 500 € pour l'édition 2025.

Valide le budget prévisionnel global d'animation à hauteur de 5 000 € pour l'édition 2025 du défi en Alsace du Nord.

<p>Affiché au siège du PETR, le <i>06/02/2025</i></p> <p>Pour ampliation</p>	<p>Pour extrait conforme,</p>  <p>Marie-Odile Becker Vice-Présidente</p>
--	---